

Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 décembre 2017

Objet : RS - Vente de certificats d'économies d'énergie

• date de convocation le 08 décembre 2017

• nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quatorze décembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 38

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffinat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar
Cognin	Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillermet - de Michel Dantin à Sylvie Koska - de Pierre Duperier à Maryse Fabre - de Marie Perrier à Xavier Dullin

• conseillers excusés : 9

François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Jean-Benoît Cerino - Philippe Gamen - Pierre Gerard - Christian Gogny - Daniel Grosjean - Damien Regairaz

Bureau du 14 décembre 2017

délibération n° 215-17

objet **RS - Vente de certificats d'économies d'énergie**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, informe que Chambéry métropole - Cœur des Bauges dispose de certificats d'économies d'énergie (CEE) validés et inscrits au registre national des CEE (plateforme électronique Emmy).

Ces CEE ont été acquis suite à la réalisation de travaux d'économies d'énergie conduits depuis 2014 (réhabilitation de la Maison des syndicats, remplacement de chaudières à l'aérodrome, relanternage au parc d'activités de Côte-Rousse).

Le cumul de ces actions a permis à Chambéry métropole - Cœur des Bauges de disposer à ce jour de 8 115 750 kWh cumac, représentant une valeur indicative de 30 000 € (selon le cours du mois d'octobre 2017), le prix de vente étant négociable.

Pour rappel, la valorisation des certificats d'économies d'énergie se fait par l'intermédiaire du registre national des CEE (avec la plateforme Emmy) qui met en relation vendeurs et acquéreurs potentiels. Les parties s'accordent sur un prix ferme net vendeur et un ordre de transfert est généré automatiquement pour finaliser la transaction

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau toute décision relative à la cession des certificats d'économies d'énergie de tout montant,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la vente des 8 115 750 kWh cumac détenus par Chambéry métropole - Cœur des Bauges au meilleur prix obtenu le jour de la transaction de gré à gré,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la vente des CEE,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 215-17

Objet de l'acte : RS - Vente de certificats d'économies d'énergie

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 10 - Divers 3 - Autres

Date de l'acte : 14 décembre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171214-lmc1H20429H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20429H1

Date de transmission en Préfecture : 21 décembre 2017

Date de réception en Préfecture : 21 décembre 2017